

BUDGET ANNEXE DU SERVICE EAU POTABLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

CONSIDERANT que le budget annexe de l'Eau Potable présente un excédent global 2016 de fonctionnement de 1 079 559.25 € et un résultat d'investissement de – 288 350.30 €,

SECTION du BUDGET	Résultats de clôture de l'exercice précédent 2015 (N-1)	Résultats (N-1) affecté à l'investissement de l'année 2015 (N) C/1068	Opérations de l'exercice 2016 (N)			Résultats de clôture cumulé de l'exercice (2015 + 2016)
			MANDATS EMIS	TITRES EMIS	RESULTATS	
INVESTISSEMENT	24 470,39	0,00	431 672,03	118 851,34	-312 820,69	-288 350,30
FONCTIONNEMENT	947 870,87	0,00	66 016,16	197 704,54	131 688,38	1 079 559,25

Il est ainsi proposé d'inscrire aux comptes :

- 002 – l'excédent de fonctionnement reporté : 791 208.95 €,
- 001 – le déficit d'investissement reporté : 288 350.30 €,
- 1068 – l'excédent de fonctionnement capitalisé : 288 350.30 €.

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

VU l'avis de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 16 mars 2017,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 21 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous », 6 voix contre du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,

DECIDE d'affecter le résultat comme ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	21
CONTRE	6

Fait à Landivisiau, le 24 mars 2017

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
 Compte tenu de la transmission
 En Préfecture, le... 27. MARS 2017
 Et de la publication, le... 27. MARS 2017
 Fait à Landivisiau, le... 24. MARS 2017
 Le Directeur Général des Services,
 Pascal NANTEL

